

# l'ouïe

OUIEMAGAZINE.NET

Novembre 2025 — N° 143



**Seniors  
fragiles**  
Audition  
préservée,  
dépendance  
retardée

ReSound GN

# ReSound Vivia™

L'univers sonore maîtrisé.  
Grâce à l'Intelligence Augmentée.  
Une approche humaine de l'IA.



# Editorial

## Faire d'une menace un défi

Anne-Sophie Crouzet  
[as.crouzet@ouiemagazine.net](mailto:as.crouzet@ouiemagazine.net)



**L**a menace d'une application de l'article 58 du PLFSS 2023 à notre secteur semble se préciser. Cette disposition, qui prévoit l'encadrement des marges des distributeurs de dispositifs médicaux, impliquerait de fait une dissociation entre l'appareillage et le suivi, voire la fin du forfait, contre lesquelles les organisations professionnelles se sont toujours mobilisées.

**« La profession devra et saura s'adapter à l'éventuelle dissociation qu'impliquerait la mise en œuvre de l'article 58. »**

Ce découplage remettrait en effet en cause le modèle intégré qui garantit jusqu'ici la qualité et le succès de la prise en charge des patients. Pour la plupart des acteurs de la filière, les risques sont multiples : réduction des aides auditives à de simples biens de consommation, perte de reconnaissance du rôle essentiel de l'audioprothésiste, fragilisation du parcours de soins...

L'épée de Damoclès se rapprochant, il faut quand même prévoir d'y faire face et, si l'on ne peut totalement l'éviter, l'envisager

comme un défi stimulant. Car le rôle essentiel de l'audioprothésiste dans la réussite d'un appareillage est désormais largement admis. Les études le démontrent, les patients et les prescripteurs le constatent : sans suivi de qualité, pas de bénéfice durable. Aucune réforme ne saurait effacer - du moins à court ou moyen terme - ce savoir-faire qui constitue votre cœur de métier.

La profession a prouvé, ces dernières années, son immense capacité d'adaptation avec la mise en place du 100 % santé. Elle a su revoir ses pratiques, l'organisation des centres, le recrutement, le management, tout en maintenant un haut niveau de qualité pour les patients, attesté par la dernière enquête EuroTrak. Il en sera de même avec l'éventuelle mise en œuvre de l'article 58. Le cas échéant, cette mesure devra vous pousser à montrer que le suivi n'est pas accessoire mais indissociable du succès thérapeutique. Elle vous invitera à resserrer les liens avec vos patients et vos prescripteurs, et à documenter davantage les résultats concrets de vos prestations.

Cette contrainte, en somme, pourrait être transformée en opportunité de faire de l'audioprothèse un exemple de profession qui ne subit pas les réformes mais les dépasse en affirmant sa mission première : permettre aux patients de bien vieillir, de rester autonomes et de préserver leurs liens sociaux.

# VOUS ÊTES EN RECHERCHE

d'un stage ?

d'un emploi ?

d'une franchise ?



Nous avons **une opportunité** pour vous !

De grands centres modernes et tout équipés



Une enseigne familiale



Une formation intensive



Des activités corporate & missions humanitaires



[recrutement@vivason.fr](mailto:recrutement@vivason.fr) / [franchise@vivason.fr](mailto:franchise@vivason.fr)



100 CENTRES EN FRANCE



19 ANS D'EXPÉRIENCE



ENSEIGNE FAMILIALE



97% DE SATISFACTION

**VIVASON**  
L'AUDITION POUR TOUS

# Novembre 2025. Sommaire

## Interview

Page 20

### Jacopo Scandella, directeur général d'Amplifon



## Entreprise

Page 30



### Audilab, les 40 ans d'un modèle durable



Evènement Page 8

## Rendez-vous à l'EPU, « plus grand évènement francophone de formation en audioprothèse »

## Actualités

Page 6

- Le poids de l'audioprothèse dans les dépenses de santé p.10
- Quand les maths et le big data lèvent le voile sur ce qui ne se voit pas à l'audiométrie p.14
- Au cinéma, le chemin singulier de Manon crève l'écran p.16

## Portrait Page 28 **Sébastien Audu** La confiance dans l'indépendance



Rendez-vous sur [www.ouiemagazine.net](http://www.ouiemagazine.net)

N° 143 Novembre 2025

## Rédaction

Anne-Sophie Crouzet,  
rédactrice en chef  
Juliette Sabatier  
Design éditorial  
Thierry Verret  
tverret@mac.com

## Mise en page

Sandrine Deplanche  
Photo de couverture  
Image réalisée avec l'aide  
d'une IA générative

## Publicité

Martin Frugier,  
m.frugier@ouiemagazine.net  
Tél. 06 85 02 50 00  
Catherine Jolivet,  
c.jolivet@ouiemagazine.net  
Tél. 06 64 15 47 73

## Directeur de la publication

Patrick Janas

## Abonnement

Le numéro : 19 €  
abonnement@ouiemagazine.net  
Impression Zür Grafica  
Magazine professionnel édité  
par NOAO MEDIA  
5 rue Ponscarme  
75013 Paris

Date de création : 01.03.2010  
521 126 201 RCS Paris  
Dépôt légal : à Paris  
ISSN : 1952-9732

Reproduction intégrale ou partielle  
des articles de l'Ouïe Magazine  
interdite sans l'autorisation écrite  
de l'éditeur. La rédaction n'est  
pas responsable des articles et  
documents qui lui sont transmis.  
Ce magazine professionnel est un  
moyen d'information. Les articles et  
les informations publiés sont libres  
de toute contrainte publicitaire. La  
réécriture des textes publicitaires est  
réalisée sous la seule responsabilité  
des annonceurs.



# Actu. Audiorama

**Atol Audition** est entré au Synea



● Lenseigne, lancée en 2021 au sein du réseau d'optique dirigé par Eric Plat, a rejoint les 15 réseaux de distribution déjà adhérents : Acuitis, Alain Afflelou Acousticien, Amplifon, Atol Audition, Audika, Audilab, Audio 2000, AuditionSanté, Krys Audition, GrandAudition, GrandVision France, Optical Center, SoluSons, Sonance Audition, VivaSon et Unisson (entré en mars dernier).

**Le groupe Afflelou** projette de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de scope 1 et 2 de 42 % entre 2024 et 2030. Il vise aussi une baisse de 51,6 % des émissions liées à sa chaîne de valeur. Ces objectifs ont été déclarés conformes aux axes établis par l'ONG Science Based Targets Initiative (SBTi).

## Les syndicats unanimes contre la dissociation appareil-prestation

**T**ant le Syndicat des audioprothésistes que le Syndicat national des entreprises de l'audition ont exprimé leur désaccord avec l'application au secteur de l'audioprothèse de l'article 58 de la loi de financement de la Sécurité sociale de 2023. Il implique une distinction entre la vente d'un dispositif médical et la prestation qui l'accompagne. Nul ne sait sous quelles modalités cette disposition viendrait à s'appliquer, ni si l'audioprothèse pourrait en être exemptée. Pour le SDA, cette hypothèse est « *en contradiction avec les engagements initiaux du ministère* » et constitue même un revirement gouvernemental. Il défend le système actuel de prise en charge, « *meilleure solution dès lors que l'on est vigilant sur l'effectivité du*



*suivi* ». Le Synea, de son côté, a rappelé les effets délétères d'une mesure de dissociation : fragilisation du parcours de soin par la désolidarisation du produit et de la prestation, création d'une distorsion de concurrence entre

acteurs selon leur modèle économique, affaiblissement de la relation patient-professionnel au détriment de la qualité du suivi. Il estime également que cette réforme est inutile car le modèle en place fonctionne, comme en atteste l'enquête EuroTrak 2025 pour la France. 83 % des patients sont satisfaits ou très satisfaits de leur appareillage et le taux de port est parmi les plus élevé d'Europe, signe d'un suivi efficace, explique le Synea. Il demande donc explicitement que les aides auditives soient exclues du champ d'application de l'article 58.

### Dans l'actualité législative...

#### Mieux repérer et sanctionner les fraudeurs

● Le projet de loi de lutte contre les fraudes sociales et fiscales contient plusieurs dispositions pour contrer les pratiques frauduleuses. Il liste 3 priorités : améliorer la prévention et la détection, renforcer les sanctions et accélérer le recouvrement des indus. Dans le champ de la santé, la mise en place de flux d'informations sécurisés entre complémentaires et Cnam est évoquée, notamment en audio. Cette interconnexion doit permettre d'identifier les incohérences de remboursements, de cibler les contrôles et de prévenir les abus. Le gouvernement promet que la confidentialité des données sera respectée. En parallèle, les fraudes seraient mieux sanctionnées. Si la loi est adoptée, une caisse de Sécurité sociale pourrait déposer une

plainte unique, même si les faits concernent plusieurs territoires. Et il deviendra possible de cumuler sanctions financières et mesures de déconventionnement, ce qui était jusqu'alors exclu. En effet, les pénalités se révèlent parfois insuffisantes pour dissuader des acteurs générant un chiffre d'affaires conséquent et un déconventionnement isolé peut s'avérer inopérant, expliquent les pouvoirs publics.



#### Des économies toujours en ligne de mire

● Par ailleurs, le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2026, qui suit son cours législatif, introduit une taxe supplémentaire d'un milliard d'euros sur les complémentaires santé et prévoit « *un recentrage des prises en charge obligatoires sur les prestations les plus efficientes* ». Cela pourrait se traduire

par une révision des plafonds et plafonds de remboursement, une modification des paniers 100 % santé, pour les 3 secteurs concernés, et une limitation de la progression des dépassements d'honoraires, assumés par les Ocam et les ménages.

## La Fondation Amplifon revient sur 1 an d'actions pour les seniors en Ehpad

- Active depuis 2024 en France, la fondation d'entreprise a tiré un premier bilan de sa mission "Voilà !". Le déploiement de matériel de vidéoconférence et d'un catalogue d'activités en ligne (visites virtuelles dans des villes européennes, yoga



adapté, ateliers d'art-thérapie) ont bénéficié à 350 personnes, dans 3 Ehpad parisiens. Et les collaborateurs du groupe se sont aussi impliqués : 280 cadeaux de Noël ont été distribués durant les fêtes, des après-midis festifs et musicaux ont été organisés avec leur concours.

## Meludia Audition lauréat du prix SFORL-FPA 2025



Le Pr Bernard Fraysse (coprésident de la Journée pluridisciplinaire de l'audition), avec les fondateurs et dirigeants des entreprises Meludia et O-Techno.

- L'appli d'entraînement auditif développée par Vincent Chaintrier et Bastien Sannac Cunningham a été initialement intégrée dans les protocoles de rééducation des porteurs d'implants cochléaires Med-El. Elle s'adresse désormais à tous les patients appareillés. Grâce à un Test de perception d'intensité (TPI), réalisé en 20 à 30 minutes via un smartphone, l'utilisateur d'aides auditives peut qualifier son ressenti, permettant ainsi à l'audioprothésiste d'affiner les réglages. Evalué avec l'aide de 16 audioprothésistes et 68 personnes appareillées dans le réseau Acuitis, 94 % des patients ont réalisé le test dans les temps et en autonomie. Dans 87 % des cas, les audioprothésistes ont modifié leurs réglages en s'appuyant sur les résultats. 75 % des patients ont déclaré une amélioration de leur audition après le protocole. Les jurés de la SFORL et de la Fondation pour l'audition ont également attribué un coup de cœur à la start-up O-Techno et à sa technologie Oticheck, qui vise à dépister facilement les otites de l'oreille moyenne.



Victoire de l'Est au dernier Time's Up Audio, organisé par la SFORL et le Collège d'ORL, qui voit s'opposer amicalement des équipes regroupant des internes et des étudiants intéressés par l'audiologie. Ici, les vainqueurs (en chemises claires au second rang), Sami Mestassi et Elsa Kleitz, internes en ORL au CHRU de Strasbourg, et les audioprothésistes issus de l'école de Nancy, Julien Kaya, Jules Brunod et Corentin Hamang, avec l'équipe d'animation et Cécile Parietti-Winkler, présidente du Collège d'ORL, et Brice Farrugia, directeur de la Fondation Mission Santé, partenaire de cette édition.

**La prochaine Journée mondiale de l'audition, le 3 mars 2026,** sera consacrée au renforcement du dépistage et des soins auditifs pour les enfants, partout dans le monde.

# +3,6%

de croissance pour les remboursements d'aides auditives par l'AMO de janvier à août.

## ORL : des dépassements d'honoraires fréquents mais modérés

- Selon une étude de l'Institut de recherche et documentation en économie de la santé (Irdes), les ORL de secteur 2 ont un revenu libéral moyen de 11 % plus élevé que ceux en secteur 1. La rémunération annuelle de ceux ayant un exercice entièrement libéral va de 112 k€ à 146 k€ (données 2021). L'augmentation de leur revenu d'activité liée aux dépassements d'honoraires, entre 2005 et 2021, est dans la norme : + 8 % pour 10 % en moyenne, toutes spécialités confondues (et + 27 % pour les ophtalmologues, par exemple). Le taux moyen de dépassement entre "jeunes" ORL (35-44 ans) et médecins expérimentés (65-74 ans) varie assez peu : le ratio est de 1,4.



## Actu.Evénement

# « L'EPU est le plus grand événement francophone de formation en audioprothèse »

Nouvelle formule pour ce 29<sup>ème</sup> Enseignement post-universitaire ! Le programme habituel se double de deux journées de Workshop, configuration intermédiaire entre les plénières et les ateliers. Le président du Collège national d'audioprothèse, **Matthieu Del Rio**, nous explique pourquoi et comment l'EPU continue de se renouveler.

### Que vont apporter les nouvelles sessions Workshop ?

Nous aurons des plénières avec des orateurs et oratrices de haut niveau. En Workshop, l'approche est beaucoup plus appliquée. Nous voulons pousser encore plus loin l'interactivité, que chacun puisse poser ses questions. Tous les audioprothésistes qui ont besoin de mises à jour, quelles que soient leur ancénneté et leur expérience, pourront le faire. Les sessions seront animées par des audioprothésistes de terrain et une avocate pour des groupes plus larges qu'en atelier. Nous aurons, cette année, quasiment deux EPU en un ! Je suis convaincu que ce sera vraiment une belle édition, qui va passer un cap supplémentaire.

### Le temps consacré à l'actualité de la formation et aux sujets politiques est allongé...

Effectivement, nous aurons plusieurs points. Eric Bavu, directeur des études au CPDA, va présenter le nouveau diplôme de spécialisation des assistant·es et sa préparation au Cnam. Puis Jean-Charles Ceccato abordera la nécessaire réingénierie de la formation. Ensuite, Erwan Lestrohan, directeur conseil de l'institut de sondage Odoxa, viendra présenter les résultats de l'enquête commandée par le Collège sur la création d'un



**“Concernant l’Ordre, je ne voulais pas rester sur des idées préconçues. C’est pourquoi nous avons fait appel à un institut de sondage connu pour sa rigueur.”**

Matthieu Del Rio, président du CNA

Ordre des audioprothésistes. Enfin, la table ronde consacrée à la déontologie réunira le Syndicat des audioprothésistes, représenté par Luis Godinho, Guillaume Baugin, président de l'Association de réadaptation et défense des devenus sourds, l'avocate Morgane Morey et la présidente de la Fnea, Leïla Charrier.

### Pourquoi avoir fait appel à un institut de sondage sur la question de l’Ordre ?

Je ne voulais pas rester sur des idées préconçues, des partis pris. Le CNA n'est pas une tour d'ivoire. Nous avons sélectionné Odoxa pour sa rigueur. Ses questions sont allées bien plus loin qu'un simple pour ou contre. A-t-on besoin de plus de réglementation ? Combien les audioprothésistes sont-ils prêts à cotiser pour un Ordre ? Les réponses sont détaillées par profils : chefs d'entreprises, salariés des différents types d'enseignes, etc.



## Est-ce que le projet de création d'un Ordre avance ?

La question de la fraude a été un catalyseur pour faire avancer la réflexion sur la création d'un Ordre professionnel, même si celui-ci n'est pas du tout uniquement destiné à lutter contre les malversations. Du point de vue législatif, l'instabilité gouvernementale ne nous aide pas. Mais il y a plusieurs voies pour aboutir à la naissance d'un Ordre et nous n'en excluons aucune.



Toutes les infos sur l'EPU ici

**“ Les professionnels qui participent à l'EPU viennent vraiment pour se former. ”**

Comment réagissez-vous à l'éventualité d'une dissociation vente des aides auditives/ suivi, si l'article 58 du PLFSS 2023 devait s'appliquer ?

Le modèle actuel a fait ses preuves : il garantit un bon usage de l'audioprothèse en levant certains freins, notamment liés au suivi, pour les patients. Mon souhait est que le futur modèle, que syndicats et gouvernement parviendront à construire, garantissons lui aussi pleinement cet objectif de santé publique. ■

**28 et 29 novembre  
Centre de congrès de Lyon  
50 quai Charles de Gaulle**



© Romain Behar.

## Un EPU plus vert

Cette nouvelle édition lyonnaise prend place dans un site aux dernières normes environnementales, certifié Iso 20121, dont les consommations énergétiques sont maîtrisées (Led, électricité écoresponsable) et qui permet une gestion durable des déchets.

Info

Cette année, des sessions de DPC sont proposées par 3 organismes : Audioforméa, Next Step Academy et Uniaccès. Inscriptions directes auprès des prestataires.

**Ne manquez aucun temps fort !**

**4 sessions plénières thématiques**

**Des présentations d'experts**

- Vendredi 9h00 - 10h30 : Audition et cognition du jeune enfant au 4<sup>ème</sup> âge
- Vendredi 11h00 - 12h15 : Nouvelles approches d'explorations et optimisation
- Vendredi 14h00 - 15h15 : Nouvelles modalités de prise en charge
- Samedi 8h30 - 12h30, en 2 parties : Améliorer la prise en charge :
  - par un dépistage précoce
  - en améliorant ses pratiques

**Actualités de la profession et de la formation**

**Le temps d'actualité du CNA**

- Vendredi 16h00 - 17h50, en 4 parties :
  - Le diplôme d'assistant en audioprothèse du Cnam Paris
  - La nécessité de la réingénierie en audioprothèse
  - Résultats du sondage Odoxa sur la création d'un Ordre professionnel
  - Table ronde : la déontologie d'une profession de santé

**Nouveau ! Workshop**

**Un format dynamique de 30 minutes, sur des points précis ancrés dans le quotidien des centres**

- Vendredi et samedi, toutes les demi-heures

**Sujets audiologicals :** audiometrie tonale, vocale, vocale dans le bruit, dB HL vs dB SP, dynamique auditive, adaptation pour les musiciens, calibration, bon choix des modèles, Cros, Bi Cros, Tri Cros, conduction osseuse, MIV, acouphènes, champ libre...

**Sujets pratiques :** pièges juridiques du quotidien, IA : menace ou opportunité, questions légales en live, compte-rendu d'appareillage idéal...

**Et toujours...**

**Les ateliers**

- **Vendredi et samedi toute la journée :** 60 minutes pour approfondir concrètement des thèmes incontournables avec un binôme de Collégiens. Sur inscription.

**Les jeunes à l'honneur**

- **Samedi après-midi :** Présentation des meilleures mémoires de fin d'étude et remise des prix (à 16h00).
- **Samedi 15h45 - 16h00 :** Le mot de la Fnea

## Actu.Data

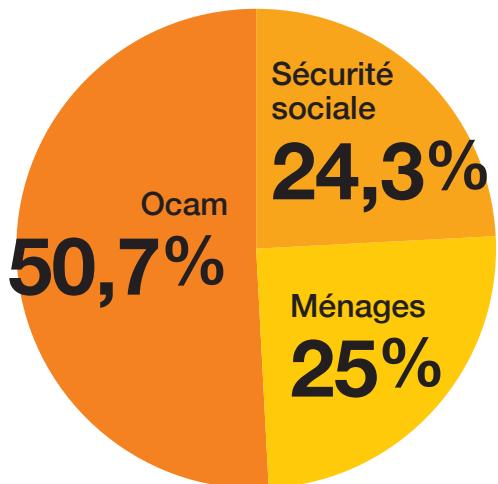
# La Drees précise le poids de l'audioprothèse dans les dépenses de santé

Le panorama des dépenses de santé publié chaque année par la Drees – ici pour 2024 – permet d'avoir une vision globale du marché de l'audioprothèse et des parts prises en charge par chaque financeur.

### Aides auditives

**1,953 MD€**  
en 2023  
 +0,2 % sur les prix  
 -0,3 % sur les volumes  
**1,952 MD€**  
en 2024

### Prise en charge de la dépense



### Pour les Ocam l'audioprothèse c'est

**1**

milliard d'euros de prestations versées

**30%**  
de leurs dépenses de santé

### Dépenses en audioprothèse

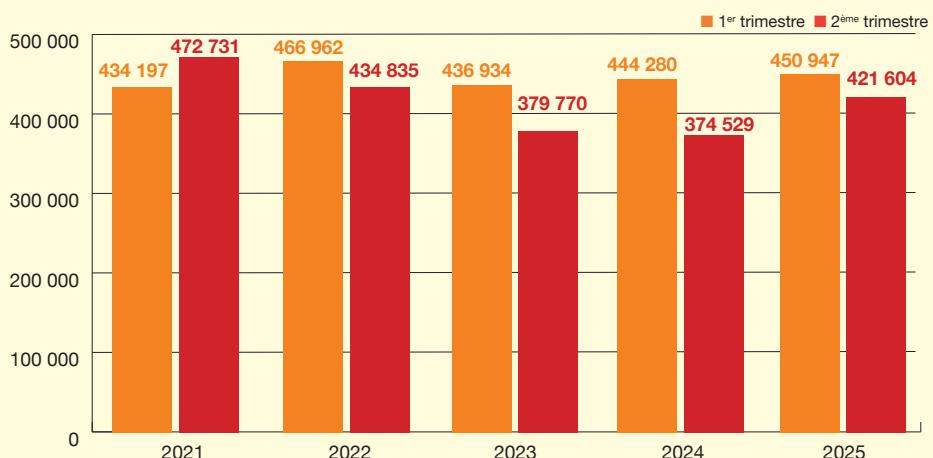
Dans les centres auditifs

**1,7 MD€**  
**88%**

En magasins d'optique  
**0,2 MD€**  
**12%**

Source : Les dépenses de santé en 2024. Résultats des comptes de la santé, édition 2025. Panoramas de la Drees Santé.

**Tendances**  
Ventes sell in trimestrielles en volumes 2021-2025



### Les industriels voient une nette embellie

► Au 1er semestre 2025, les fabricants d'appareils ont vendu 872 551 unités aux distributeurs, soit près de 6,6 % de plus que sur les 6 premiers mois de 2024.

► La progression en volumes a été de 1,5 % de janvier à mars et de presque 12,6 % d'avril à juin.

► Les écouteurs déportés représentent 87 % des ventes sell in, avec près de 64 % de rechargeables ; les contours 9,2 %, un chiffre toujours en baisse et les intras, 7,7 % (37 % de rechargeables).

► Le taux de classe I se monte, au 1er semestre, à 35,8 % contre 34 % pour toute l'année 2024.

# Lancement inédit !

Redéfinissons les possibles

Rendez-vous  
à l'EPU  
**28 NOV 2025**

# PROUESSE INOUIE

Ne manquez pas la révélation de ce game-changer !

**Inscription obligatoire**



**oticon**  
life-changing technology

Les aides auditives Oticon sont des dispositifs médicaux de classe IIa, remboursés par les organismes d'assurance maladie. Pour un bon usage, lire attentivement le mode d'emploi. Date de mise à jour : Novembre 2025

Life-changing technology signifie Des technologies qui changent la vie. Oticon est une marque du groupe Demant.

Prodigion S.A.S., 17 avenue des Louvresses, Bâtiment A1,  
92230 GENNEVILLIERS SIREN 301 689 790 R.C.S. NANTERRE

## Actu. Produits

### Starkey met de l'IA à tous les étages d'Omega AI

● La plateforme s'appuie sur le Neuro Processeur G3. Grâce à l'unité de traitement neuronal intégrée, le réseau neuronal profond peut fonctionner en permanence sans compromettre l'autonomie des batteries. Le DNN 360 (dans les modèles Ric Omega AI 24) apporte une amélioration du RSB de 8 dB et 28 % d'intelligibilité supplémentaire par rapport à la génération précédente. La gamme Omega AI se décline en RIC RT, mRIC R, RIC 312, et

en intra-auriculaires : ITC R, ITE R et CIC. Le système CROS est compatible avec les modèles RIC RT et RIC 312. Les modèles RIC RT et mRIC R sont équipés de voyants d'état Led. Le nouveau revêtement Pro10 HydraShield est conçu pour résister 10 fois plus longtemps. Le logiciel ProFit inclut désormais de l'IA générative, qui rédige des notes de session et répond aux questions sur les appareils. Et pour les patients, l'assistant intelligent Gen AI peut



● CIC et Ric RT

● Jusqu'à 51h d'autonomie

suggérer des ajustements de réglages. Une fonctionnalité, TeleHear, que l'audio peut activer ou non. Côté santé, Omega AI propose une mesure de la fréquence respiratoire et des exercices pour améliorer l'équilibre, dans My Starkey. ■

### Phonak passe à la version Ultra

● Un an après le lancement d'Infinio, Phonak annonce un niveau supérieur : Ultra. AutoSense 7.0 scanne l'environnement 700 fois par seconde pour aboutir à une classification 24 % plus précise. Le système active automatiquement la fonction Clarté de la parole sphérique 2.0 autant que nécessaire. Grâce à DeepSonic, les utilisateurs d'Audéo Sphere ont 3 fois plus de chances de comprendre dans le bruit tout en bénéficiant d'une journée complète d'autonomie : 11 heures en mode sphérique continu et jusqu'à 56 heures en tout. Les aides auditives Infinio

Ultra disposent toujours de la connectivité universelle, en bluetooth classique et Low Energy, avec jusqu'à 8 appareils dont 2 simultanément. La portée est doublée. Le nouveau dôme EasyGuard, doté d'une membrane qui bloque le cérumen mais préserve un son naturel, vise à réduire de 38 % les rendez-vous liés aux problèmes de cérumen. Les nouveaux Virto R Infinio, « plus petits intra-auriculaires, rechargeables, sur mesure et connectés », combinent modélisation



● Audéo Infinio

● Audéo Sphere Infinio

● Virto R-I

3D et calibration biométrique (RightFit). Avec la dernière version d'AutoSense, ils apportent une qualité sonore équivalente à celle d'Audéo Infinio. Ils se rechargent en 3 heures et ont jusqu'à 30 heures d'autonomie.

### Reached Rugged, le contour résistant rechargeable de Rexton

● Embarquant la technologie Multi-Voice Focus (4 faisceaux adaptatifs scannent l'environnement 1 000 fois par seconde) pour optimiser l'audition dans les conversations à plusieurs, le contour compact Reached Rugged présente une résistance

au-delà de la norme IP 68. Le micro supporte une immersion de 30 minutes à 2 mètres de profondeur. Les batteries offrent une autonomie de 32 heures, dont 5 en streaming et jusqu'à 36 heures sans.



● BTE compact

● Jusqu'à 36 heures d'autonomie

### Dans l'industrie...

● L'Eden Théâtre de La Ciotat, l'un des plus vieux de France, vient d'être équipé pour pouvoir diffuser en Auracast par Opus Technologies, avec le soutien de GN et de l'enseigne locale Chez L'Ouïe.

● Med-El a lancé son application de réhabilitation pour adultes et ados implantés : ReDi (Rehabilitation Digitalized). Elle se double d'une interface web pour les professionnels, ReDi Studio, qui permet de programmer et personnaliser les exercices.

● Les lunettes Nuance Audio ont été doublement couronnées par les 6e Hearing Technology Innovator Awards. Elles ont remporté le prix du design et celui d'innovation de l'année.



## DÉCOUVREZ L'INNOVATION WIDEX ALLURE™

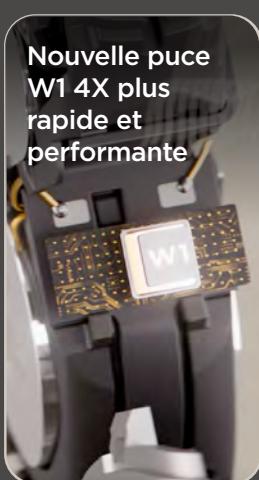
Nouvelle puce  
W1 4X plus  
rapide et  
performante

Satisfaction  
immédiate de  
votre patient  
dès le 1<sup>er</sup> RDV

Intelligence  
artificielle  
au service  
du patient

Logiciel simple,  
intuitif et  
continuellement  
en évolution

Une autonomie  
pensée pour  
durer



**WIDEX**

UN SON COMME AUCUN AUTRE

Les appareils auditifs de la marque WIDEX sont indiqués pour la correction de pertes auditives légères, moyennes, sévères et profondes. Nous vous invitons à lire attentivement le manuel d'utilisation. En cas de doute, demandez conseil à un spécialiste. Ce dispositif médical est un produit de santé réglementé qui porte, au titre de cette réglementation, le marquage CE. Octobre 2025. RCS Paris 967201146. FR 61967201146. WIDEX ALLURE™ est une marque déposée de Widex A/S. Widex 12 avenue du Maine, 75015 Paris

## Actu.Recherche

 Cabinet  
**BAILLY**  
à votre écoute depuis  
plus de 115 ans

**ASSURANCE  
AIDES AUDITIVES**  
PERTE • VOL • CASSE  
TOUS DOMMAGES

Gestion complète  
par nos services

Contrat 1 ou 4 ans  
Adultes - Enfants

Pour tous types  
d'appareils

à partir de  
**35€/an**  
99€ pour 4 ans



NOUVEAU PARTENAIRE+ TARIFS SUR DEMANDE

+ D'INFOS  
03 25 87 57 22  
@ contact@ab2a.fr  
www.ab2a.fr

SARL Cabinet BAILLY • Agent Général AXA  
RCS Chaumont 451 620 298 • N°ORIAS : 07013032 • www.orias.fr

# Quand les maths et le big data lèvent le voile sur ce qui ne se voit pas à l'audiométrie

Au cours de la Journée pluridisciplinaire de l'audition, au congrès de la SFORL, le professeur Jean-Luc Puel a dressé un tableau futuriste des recherches en cours pour élucider les liens entre les profils audiologiques des patients et leurs pathologies sous-jacentes.

**S**avoir, en réalisant l'audiométrie d'un patient, quelles sont les zones de sa cochlée endommagées ou quel mécanisme l'empêche d'entendre, est un rêve d'audioprothésiste. Comme l'a rappelé le Pr Puel, directeur de recherche à l'Institut des neurosciences de Montpellier, à la tête de l'AudioCampus, identifier des zones cochlaires "mortes" revêt une importance capitale car amplifier les fréquences correspondantes peut avoir des effets délétères. Des recherches anatomo-fonctionnelles sont menées depuis des décennies pour établir les corrélations entre dégradations anatomiques et pertes auditives. Il n'est matériellement, humainement et éthiquement pas possible d'explorer la cochlée de chaque personne souffrant d'une perte auditive. Mais des approches plus récentes permettent d'espérer comprendre en détail les correspondances entre profils audiologiques et atteintes physiques.

### Cochlée artificielle

Jérôme Bourien, enseignant-chercheur à l'Institut des neurosciences de Montpellier, a eu l'idée de recourir à une simulation mathématique : un modèle computationnel. Il permet de simuler la destruction des cellules ciliées internes de la base à l'apex et réciproquement. Par cette approche, il a été possible de montrer quels pourcentages de destruction cellulaire, à quels endroits, produisent des



symptômes. Et ces simulations ont pu être mises en relation avec des pertes auditives observées chez des patients et des pathologies explorées sur modèle animal.

### De la mécanistique au big data

Par ailleurs, Jérôme Bourien, l'audioprothésiste François Dejean et Adrien Caplot, auteur d'une thèse de biostatistique sur l'analyse des profils audiologiques, étudient les données collectées par Amplifon sur 1,3 million de personnes. Ils ont établi des profils audiométriques classiques et d'autres rares (5 % des cas) de façon spécifique. Tant le traitement statistique du big data que le modèle computationnel vont désormais bénéficier des avancées de l'intelligence artificielle. Avec un objectif : « à partir d'une audiometrie, à l'avenir, on pourra dire à quelle pathologie elle correspond et quelle adaptation prothétique est recommandée ou s'il faut s'orienter vers l'implantation cochléaire, car on saura quelles atteintes des neurones, des cellules ciliées internes ou externes, se cachent derrière les courbes », a déclaré le Pr Puel. ■

## REACH RUGGED

L'AIDE AUDITIVE CONÇUE  
POUR RELEVER  
TOUS VOS DÉFIS



COMPRÉHENSION DES  
CONVERSATIONS DANS LE BRUIT



ROBUSTESSE



RECHARGEABLE  
AVEC UNE  
AUTONOMIE  
DE 36H\*



\*Ou 32h avec 5h de streaming. Dispositif médical CE. Demandez conseil à votre audioprothésiste. Visuel non contractuel. © WSAUD A/S.

À VOTRE ÉCOUTE  
DEPUIS 1955

**REXTON**

## Eurossur

Proposez le meilleur service de protection des appareils auditifs à vos patients.



**Assurance vol, perte et casse toutes causes.**



A partir de 69 € par appareil pour 4 ans de protection, **période d'essai incluse.**



**Jusqu'à 2 réparations et/ou 2 remplacements possibles** en centre audio pendant toute la période de garantie.



**Service simple et de qualité :** zéro papier, tout se fait en ligne, équipe dédiée pour vous assister au téléphone en cas de questions.

**Pour devenir Centre Audio Partenaire :**



05 56 79 01 10

[www.eurossur-audio.fr](http://www.eurossur-audio.fr)

[contact@eurossur.fr](mailto:contact@eurossur.fr)

Courtier en assurance ORIAS n° 07 001 927 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)) | Membre du réseau lapi Groupe

## Le chemin singulier de Manon crève l'écran



Le documentaire "Elle entend pas la moto" sort au cinéma le 10 décembre. Il retrace le parcours d'une jeune femme née sourde, implantée, et de sa famille. Une mise en perspective aussi riche que touchante pour les audioprothésistes.

**L**a documentariste Dominique Fischbach connaît Manon, de longue date. Elle se sont rencontrées quand la petite fille avait une dizaine d'années, à une période charnière de sa vie : implantée, elle devait renoncer à son sport passion, la gymnastique. Impressionnée par sa force et son humour, la réalisatrice va la suivre au fil du temps et devenir proche de sa famille. Manon et son petit-frère Maxime sont nés sourds, leur sœur aînée, Barbara, est entendant. Après 3 courts-métrages documentaires, Dominique Fischbach sort un long tourné durant l'été 2024, alors que Manon était en vacances dans le chalet de ses parents avec son fils de 2 ans. Le film revient par flash-back sur son enfance, les difficultés qu'elle-même et ses parents ont traversées, sur les choix, épineux, que connaissent les familles concernées par la surdité : oralisme ou langue des signes ? Quelle scolarité ? Jusqu'où pousser les enfants et comment les protéger ? Sans commentaire ni témoignage face caméra, le film aborde ces thématiques avec délicatesse et respect. Il donne à voir, par petites touches, un parcours exceptionnel. Manon Altazin est une kinésithérapeute et une sportive accomplie qui a couru le marathon, gravi le Mont Blanc et pratiqué la voltige aérienne. Elle reste, à ce jour, la première et seule femme sourde pilote d'avion en France.

### Des soutiens dans le secteur de l'audition

La production de ce film – où les audioprothésistes reconnaîtront le Dr Nathalie Loudon, qui a suivi Manon enfant - a été soutenue par la Fondation pour l'audition car il permet de « sensibiliser largement le public, favoriser des échanges et renforcer la compréhension collective des enjeux d'inclusion et d'accompagnement des familles concernées ». Marraine de la fondation, la comédienne, réalisatrice et productrice Julie Gayet a également souhaité marquer le film. « Par son travail sensible, Dominique Fischbach nous fait plonger au cœur de l'intimité de cette famille où nous découvrons la ténacité de Manon qui affronte le monde, explique-t-elle. C'est bouleversant. » L'Association nationale de l'audition figure également parmi les soutiens du film, une évidence, « tant il met en lumière l'importance de la confiance en l'individu au-delà de son apparence, de sa différence, des marqueurs de son handicap ». Acceo et Tadeo, qui proposent des services de transcription instantanée et visio-interprétation comptent également parmi les partenaires. La rédaction de l'Ouïe Magazine se joint à ce concert pour vous recommander "Elle entend pas la moto". Les documentaires restent souvent moins longtemps à l'affiche que les longs métrages de fiction... Ne loupez pas le coche ! ■

### Info

**Elle entend pas la moto**, de Dominique Fischbach, 1h34, le 10 décembre. Film disponible en version sous-titrée à destination des personnes sourdes et malentendantes (SME) et en audiodescription.

Si tu souhaites rejoindre un réseau  
audacieux au succès durable, alors

# ON VA BIEN S'ENTENDRE !



Des années d'innovation,  
d'expertise reconnue  
et de valeurs profondes  
au service d'un **accompagnement**  
**toujours à la pointe.**



# Actu.Mouvements

## Nominations



### Laurent Forriar, animateur réseau de Dyapason

Il a occupé différents postes dans l'animation de réseau et le développement commercial, ces 20 dernières années, dans plusieurs entreprises du secteur :

fabricant, enseignes, assurance... Avec ce recrutement, Dyapason poursuit son développement et sa structuration.



### Gilles Ducourtal arrive au relationnel médical chez VivaSon

Il prend la responsabilité des zones Grand Ouest et Nord, au sein du service relationnel médical de l'enseigne. **Gilles Ducourtal** a exercé diverses fonctions,

de technico-commercial à responsable grands comptes et manager régional, dans le secteur (Medtronic, Cochlear, Audika, Amplifon).



### Maxime Brun rejoint le groupe Afflelou comme directeur général clients

Diplômé des Arts et métiers et de l'Institut d'administration des entreprises, il a travaillé pour le cabinet Eurogroup Consulting avant d'intégrer, en 2019,

Fnac-Darty. Dans le groupe Afflelou, il a notamment pour mission d'assurer l'homogénéité de l'expérience client.



### Les chefs des ventes de Signia, Rexton et Widex

Au sein de la nouvelle organisation de WSA, Sylvain Rigouleau, à la tête des marques Signia, Rexton, Audio Service et des grands comptes, a 3 chefs des ventes à ses côtés : **Fabrice Monier** et **Christophe Canale** pour Signia et **Nicolas Brisard** pour Rexton. A la tête de Widex, Denis Martin est accompagné de **Pierre Novion**, chef des ventes.



### Un directeur partenariat et réseaux de soins chez WS Audiology France

Benjamin Lehaut, qui était précédemment chez Widex, prend ces nouvelles responsabilités, en plus de ses fonctions sur les comptes clés.



### Ecouter Voir renforce son comité exécutif

Ce Comex inclut désormais 3 nouveaux

membres : **Lucie Redonnet**, directrice santé et RSE, **Jean-François Arthaud**, directeur data et analyse et **Justine Billiard**, directrice des ressources internes. Ils siégeront aux côtés d'Arthur Havis, DG, Delphine Souchal, directrice projets et accompagnement du réseau et Arnaud Poirée, directeur offre et achat.

## Axelle Coban reçoit la bourse SFA-Audika



L'interne en ORL (entourée de Morgan Potier, président de la SFA, et Thomas Lasserre, directeur santé d'Audika) mène son projet au sein du laboratoire dirigé par le Dr Saïd Safieddine et le Pr Yann Nguyen à l'Institut de l'Audition (Inserm, Institut Pasteur, Université Paris Cité). Il porte sur la régénération de la membrane tympanique par injection transtympanique de biomatériaux. La bourse va permettre à l'étudiante de se consacrer pleinement à ses recherches.

## Eric Chenut prend la présidence de l'Unocam



Seul candidat en lice, le président de la Mutualité française a été élu à la tête de l'Union nationale des complémentaires santé (Unocam), instance qui regroupe les principales organisations proposant des complémentaires santé.



# LES BONNES RAISONS DE NOUS REJOINDRE



**S'engager dans  
un Groupe qui fait  
de la santé sa priorité**



**Bénéficier de la notoriété  
de l'enseigne préférée  
des Français\***



**Rejoindre une  
communauté  
unique et unie**

**Ce sont nos audioprothésistes qui en parlent le mieux,  
découvrez leur témoignage vidéo sur notre site**

**[krush-by-krysaudition.fr](http://krush-by-krysaudition.fr)**



## Actu.Interview

# « Amplifon engage la labellisation de ses centres pour garantir la meilleure expérience aux patients »

Le nouveau directeur général d'Amplifon France ambitionne de consolider sa position de leader de la distribution dans l'Hexagone, en passant par une montée en compétences de ses équipes et un renforcement du service rendu aux patients. Il nous détaille ce positionnement stratégique.

### Bio express

Natif d'Italie et âgé de 42 ans, **Jacopo Scandella** a débuté au marketing chez L'Oréal, des deux côtés des Alpes. Six ans plus tard, il a intégré Vodafone Italie, où il a évolué durant huit ans à différents postes : ventes, marketing, digital, CRM. Puis il a été à la tête de Mattel Italie. Jacopo Scandella a intégré Amplifon en 2022, comme responsable du retail pour l'Europe, avant de prendre les rênes de la filiale française en 2025.



Qu'est-ce qui vous a conduit à rejoindre Amplifon, en 2022, alors que vous n'aviez alors jamais exercé dans le domaine de la santé ?

Comme chacun sait, le problème de la surdité est énorme, dans le monde, et le sera encore dans les années à venir. Le secteur de l'audioprothèse a un potentiel de croissance très important. Nous avons la possibilité de continuer à nous développer et, surtout, à aider les malentendants. J'ai aussi été attiré par l'entreprise Amplifon parce que c'est une multinationale. J'adore être dans un contexte professionnel où l'on échange des expériences de travail et de vie différentes, dans plusieurs langues.

Quel est votre regard sur le marché français ?

C'est un marché très particulier. Le 100 % santé a permis d'atteindre le taux d'appareillage le plus élevé du monde, avec le Danemark, tout en gardant un haut niveau de satisfaction, et avec une diversité d'acteurs : pure players, discounters, enseignes d'optique... Cette année, notre marché renoue avec la croissance après plusieurs années de tassement. Ce sont les renouvellements, en particulier des premiers patients du 100 % santé, qui expliquent cette reprise. Cela prouve que ces patients ont été suivis et qu'ils utilisent

**« Le défi majeur, en France, c'est de convaincre les malentendants non-appareillés. »**

leur appareillage auditif. Mais, depuis 2021, des choses ont changé : les attentes des patients ont évolué, l'innovation s'est poursuivie, la qualité de la prise en charge et celle des services se sont améliorées. Ces deux derniers points ont fait la différence. Les acteurs du secteur doivent continuer à travailler ensemble pour que le marché se développe et, surtout, convaincre les malentendants non-appareillés de s'équiper. C'est le défi majeur, en France. Amplifon ne peut pas le faire seul, c'est un jeu collectif.

Qu'est-ce qui a changé dans les attentes des patients ?

Ils sont plus informés sur la nécessité de faire prendre en charge leur surdité. Les personnes appareillées sont aussi beau-

coup plus nombreuses : elles ont une opinion sur l'appareillage et sur la qualité du service qui leur a été proposé. Elles ont une influence sur leurs proches. Le fait que les acteurs du secteur ont beaucoup plus communiqué et continuent à le faire implique que les patients auront des attentes beaucoup plus spécifiques à l'avenir.

#### **Quels freins à l'appareillage subsistent ?**

Le 100 % santé a démocratisé l'accès aux soins et fait tomber la barrière financière, c'est une évidence, on le voit dans les chiffres. Mais l'impact de la réforme sur l'âge du premier appareillage a été assez limité, alors que l'on sait l'importance d'une prise en charge précoce des surdités pour réduire les risques de pathologies neuro-dégénératives ou d'autres problèmes de santé, en général. La France est certes très avancée en termes de taux d'appareillage, mais il faudrait ajouter une politique de prévention, et en particulier une stratégie de dépistage de la surdité entre 60 et 65 ans. Pour cela, il faut que tous les acteurs soient engagés : ORL, généralistes, Cnam, enseignes... Les audioprothésistes sont des professionnels de santé, avec un bon maillage sur l'ensemble du territoire. Ils peuvent offrir une vraie solution aux pouvoirs publics pour mettre en place ce dépistage, en coordination avec les autres acteurs de la filière.

#### **Quels sont vos priorités stratégiques ?**

Ces dernières années, nous avons fait grandir le nombre de centres auditifs. Nous en sommes arrivés à environ 780, avec une très bonne couverture du pays, sans zone blanche. Ce maillage est l'un des piliers qui font que nous sommes leader en France. L'indicateur sur lequel nous gardons l'œil, c'est la progression de nos parts de marché. Nous continuerons à évaluer les opportunités de rachats ou d'ouvertures dans les secteurs où nous sommes le moins présents. Mais désormais je veux mettre le focus sur la croissance organique, le développement des centres déjà ouverts. Je m'engage à améliorer la qualité de service pour les patients, le niveau général de la prise en charge et les outils mis à la disposition des audioprothésistes et des collaborateurs.

#### **Amplifon continue-t-il à recruter ?**

Nous sommes toujours à la recherche d'audioprothésistes et de collaborateurs pour renforcer les équipes, dans certaines zones, mais surtout, nous continuons à investir massivement dans la formation de nos salariés. Pour moi, ce sujet est en parfaite cohérence avec celui des recrutements. L'an dernier, nous leur avons dispensé environ 41 000 heures de formation. En 2025 et à l'avenir, nous ferons beaucoup plus. Je veux accompagner la montée en compétences de nos audios (acouphènes, enfants, implants...) et de nos assistantes. Notre ambition ne change pas : continuer à investir dans la qualité de service.

**« Notre objectif est de rester leader, pas seulement en nombre de centres mais en termes d'expérience client, de qualité de prise en charge et de réputation auprès des ORL. »**

#### **Prix limites de vente, dissociation : comment percevez-vous les incertitudes réglementaires actuelles ?**

La baisse du prix limite sur la classe I est un sujet important. Il est vrai que nous sommes bien au-delà des volumes initialement prévus par la réforme, autour de 20 % de classe I. Mais la France a connu une inflation qui justifierait que le prix limite de vente ne soit pas de 950 euros mais plutôt de 1 100 euros. De plus, les prix pratiqués ne reflètent pas le niveau de service fourni par le secteur. S'agissant du risque de dissociation, lié à l'article 58 de la loi de financement de la Sécurité sociale\*, aujourd'hui, selon moi, le système français marche très bien : taux d'appareillage, satisfaction du patient, suivi de sa solution, taux de port des appareils, prescription et prise en charge coordonnée avec l'audioprothésiste, contrôles par l'Assurance maladie... Si la vente d'aides auditives et le suivi devaient être dissociés, ces contrôles seraient plus compliqués à réaliser et il deviendrait plus difficile d'atteindre un niveau de qualité équivalent. L'hypothèse d'une dissociation me semble improbable pour des disposi-

#### **Amplifon France**

- 780 centres environ
- Près de 1 700 salarié·es
- Dont 200 au siège

tifs hautement personnalisables tels que les appareils auditifs.

#### **Quels sont vos projets en cours ?**

Nous sommes engagés dans un processus de labellisation des centres avec Bureau Veritas. C'est complètement lié à ce que je disais précédemment sur notre volonté de garantir la meilleure expérience au patient. Nous voulons certifier que la prise en charge, dans nos centres auditifs, va bien au-delà des stan-

dards administratifs. Nous allons donc contrôler que tous respectent la méthode Amplifon, tests, parcours d'appareillage, relation client... Les méthodologies et protocoles développés par notre Centre de recherche, à partir notamment de nos analyses big data, se retrouvent dans cette labellisation, qui en garantit l'application. La première vague de labellisation est prévue pour la fin de l'année et le processus se poursuivra en 2026.

Dans notre actualité récente, nous avons aussi changé notre publicité. Nous avons tourné le clip, ici, à Paris, avec de vrais patients et leurs proches. Pour continuer à faire progresser l'appareillage, pour convaincre les Français de son intérêt, il ne suffit pas de souligner l'efficacité technique des aides auditives, il faut montrer le bénéfice émotionnel. La réhabilitation auditive a des conséquences immenses sur les relations sociales, les liens avec l'entourage, la famille. Ce n'est qu'un début, nous allons continuer à communiquer sous cet angle. ■

\* L'article 58 de la LFSS de 2023 dispose que le dispositif médical et la prestation d'adaptation doivent être inscrits séparément sur la liste des produits et services remboursables.

# Appareillage et suivi du sujet fragile Défi majeur du bien vieillir

# SFORL

Préserver l'autonomie des aînés face au vieillissement de la population française constitue un enjeu crucial de santé publique. Au carrefour de l'audiologie, de la gériatrie et des soins de terrain, les spécialistes réunis lors de la Journée pluridisciplinaire de l'audition, organisée le 1er octobre dernier dans le cadre du Congrès de la SFORL, ont dressé un état des lieux fourni des enjeux liés à l'audition. Pour les personnes âgées vivant à domicile mais aussi pour celles placées en Ehpad, l'appareillage apparaît désormais comme un facteur déterminant de la qualité de vie.

Dossier réalisé par Anne-Sophie Crouzet et Juliette Sabatier

**KD** eux principales menaces pèsent sur les personnes très âgées : le déclin cognitif et les chutes. Ces événements fragilisent l'autonomie, conduisant à la perte d'indépendance et, souvent, à l'entrée en institution », rappelle François Puiseux, chef du pôle gérontologie du CHU de Lille. Les gériatres distinguent trois profils de personnes âgées : les « vigoureux », actifs et autonomes ; les « dépendants », nécessitant une aide quotidienne, dont un certain nombre réside en EHPAD ; et les



**« Les chutes, les troubles cognitifs et la surdité sont liés. Il faut s'intéresser davantage à la déficience auditive chez les personnes âgées. »**

François Puisieux,  
chef du pôle gérontologie du CHU de Lille

“fragiles”, encore autonomes mais à risque de basculer dans la dépendance. « Cette bascule se fait très souvent à l'occasion d'une pathologie aigüe ou d'une chute entraînant une ‘cascade gériatrique’, c'est-à-dire un enchaînement de complications qui accélère la perte d'autonomie », explique le spécialiste. La fragilité se caractérise par la diminution des réserves fonctionnelles, des capacités à faire face à un stress, à s'adapter et à anticiper ce stress et, plus généralement, à un changement d'environnement. Elle a cependant l'avantage d'être réversible. Il faut donc pouvoir reconnaître un fragile à domicile en-dehors d'une situation d'agression. Et dans le cas d'une agression, reconnaître

cette condition et agir pour éviter la fameuse “cascade gériatrique” : dénutrition, déficit immunitaire, état confusionnel, infections urinaires et respiratoires, chutes, escarres, perte d'autonomie définitive. En ce qui concerne la surdité, sa prévalence est évidemment très élevée en Ehpad, en association fréquente avec les chutes et les troubles cognitifs. « Il y a des liens entre ces trois éléments. Ils sont déjà bien établis entre chutes et troubles cognitifs. Mais il y a aussi des liens entre chutes et surdités ». Une étude menée par le chercheur américain Franck Lin auprès de 2017 personnes âgées de 40 à 69 ans a montré dès 2001 qu'une perte auditive, même légère (à partir de 25 dB), triple le risque de chute. Plus cette perte est sévère, plus le risque d'être tombé dans l'année précédente était élevé. Des études ultérieures sont parvenues aux mêmes conclusions. La très récente analyse de la cohorte Achieve a quant à elle établi que l'appareillage des déficients auditifs de plus de 70 ans réduisait de plus de 25 % le risque de chute.

## **La population des personnes âgées fragiles est à suivre de près, car cette fragilité est réversible, contrairement à la dépendance.**

### **Plusieurs mécanismes en jeu**

La surdité complique la perception de l'environnement et favorise les déséquilibres. Elle peut également s'associer à des troubles vestibulaires. Mais aussi, elle contribue au déclin cognitif, lui-même facteur de chute. « Ce lien a été montré par des études observationnelles ou transversales, ainsi que par des études prospectives », insiste François Puisieux. Il cite en parallèle le travail coordonné par Saki Tanaka et publié cette année dans la revue *Psychogeriatrics*, selon lequel la surdité non corrigée accroît la fréquence des troubles psycho-comportementaux, qui empêchent la vie à domicile, complexifient la vie en établissement et précipitent la perte d'autonomie. Sur la question du rôle de l'appareillage dans la prévention de ces risques, le professeur met en avant une meta-analyse de 2023 regroupant plusieurs études longitudinales, qui suggère que les sourds appareillés ont moins de risques que les non appareillés de développer des troubles cognitifs. Ainsi que l'étude Achieve, selon laquelle l'appareillage auditif a permis de réduire significativement l'incidence des troubles cognitifs chez les personnes âgées à haut risque (plus âgées, plus sujettes aux troubles vasculaires). « Tout cela montre à quel point il faut qu'on s'intéresse plus encore qu'on ne le fait à la déficience auditive chez les personnes âgées, y compris celles qui vivent en

établissement, car les chutes et les troubles cognitifs sont deux grands facteurs de perte d'indépendance », assène François Puisieux.

### **« L'audiogramme est indispensable dans un bilan des troubles de l'équilibre. »**

Le Pr Patrice Tran Ba Huy, ORL, professeur à l'université Paris 7 Diderot et ancien président de l'Académie nationale de médecine, rappelle qu'un tiers des plus de 65 ans et la moitié des plus de 80 ans chutent chaque année, entraînant un coût estimé à 2 milliards d'euros. « Ces chutes sont multifactorielles et nécessitent une approche pluridisciplinaire. Vieillissement vestibulaire, baisse du champ visuel, sarcopénie, ostéoporose, troubles cognitifs ou encore polymédication contribuent à fragiliser l'équilibre, qui repose sur un trépied sensoriel : vision, proprioception, vestibule. » La prévention dépend de mesures simples et concrètes : sécurisation de l'habitat (rampe, tapis antidérapants, éclairage), correction de la vue et de l'audition, limitation des médicaments, maintien d'une activité physique et intellectuelle, alimentation équilibrée. Patrice Tran Ba Huy rappelle qu'un audiogramme fait partie intégrante du bilan des troubles que l'équilibre et que de simples actions de prévention peuvent réduire de moitié les chutes.



# Dossier.Patients



Christian Renard plaide pour la création de parcours dédiés à la gestion de l'audition en institution, avec un cadre réglementaire adapté.

## Utile même en Ehpad

L'audioprothésiste Christian Renard, installé dans les Hauts-de-France et impliqué de longue date dans le sujet de l'appareillage en Ehpad, rappelle que les professionnels de l'audition sont confrontés à deux enjeux majeurs : la prise en soin efficace des troubles auditifs chez les non appareillés et le port des aides auditives dans de bonnes conditions au sein de ces établissements. « Aujourd'hui, le premier appareillage intervient en moyenne vers 72 ans, alors que l'entrée en Ehpad se situe plutôt entre 84 et 86 ans. Cela signifie que la majorité des résidents sont potentiellement déjà équipés », rappelle-t-il. La vraie difficulté réside donc dans le maintien de l'usage des appareils une fois en institution. » Longtemps, la situation a été préoccupante. En 2009, une enquête conduite dans plusieurs Ehpad montrait que seuls 18 % des résidents arrivant appareillés continuaient à porter leur équipement dans des conditions satisfaisantes. « Plus de 80 % des patients en perdaient le bénéfice, faute d'accompagnement adapté. » Les causes étaient multiples : manque de formation des équipes soignantes, absence de suivi prothétique, gestion quotidienne jugée trop complexe... Il en découlait une perte d'efficacité des appareils, un isolement accru pour les résidents et un alourdissement de la charge pour les soignants. Face à ce constat, Christian Renard a orchestré une démarche structurée au niveau régional, dans le cadre de l'étude Autonomia, associant audioprothésistes, équipes gériatriques et établissements. « 6 ans plus tard, en 2015, la situation avait radicalement changé : dans les établissements ayant adopté ces protocoles, plus de 86 % des résidents portaient correctement leurs appareils avec un suivi prothétique adapté », se félicite l'audioprothésiste.

## Formation et implication des équipes

Ces résultats illustrent l'importance d'une approche interdisciplinaire. L'intégration des aides auditives dans le plan de soins quotidien, avec un référent désigné, constitue la clé de voûte du dispositif.

Concrètement, dès l'admission, le port d'appareils est notifié dans le dossier du résident. Le matin, l'aide-soignante ou l'infirmière installe les aides auditives avant toute chose, afin que la communication soit possible durant la toilette, la prise de médicaments

ou les repas. Le soir, elles veillent à les retirer, les recharger ou vérifier les piles. « Ce n'est pas une charge supplémentaire, insiste Christian Renard. Les équipes soignantes gèrent déjà des actes beaucoup plus complexes. En revanche, intégrer l'audioprothèse

dans le plan de soins donne de la cohérence et de la continuité, et sécurise tout le monde : le résident, le soignant, et l'audioprothésiste. » Le point de fragilité reste la formation. Trop souvent, les soignants découvrent la gestion des appareils auditifs sur le tas. Et un manque de sensibilisation peut conduire à l'abandon de l'appareillage. « La HAS et de nombreux experts ont publié des recommandations, mais leur application est inégale. Ce qui manque, c'est une diffusion large et systématique, dès la formation initiale des audioprothésistes, infirmiers, aides-soignants, orthophonistes, et bien sûr dans la formation continue », plaide Christian Renard.

## Des outils adaptés

Certaines structures ont déjà franchi le pas en incluant l'audition dans les évaluations gériatriques, au même titre que la vision ou la mobilité. Une grille définit des dépendances sur des événements de la vie quotidienne d'un résident appareillé. Un projet de soins est défini sur cette base. La grille 06.13 Biap, par exemple, liste 10 points sur des gestes quotidiens (savoir mettre en place et retirer l'aide auditive, la nettoyer, contacter son audioprothésiste, etc.) et précise si le patient a besoin d'aide, ou non, pour chaque tâche. Les tests audiologiques traditionnels (VRB, Fra-Matrix...) sont certes difficiles à pratiquer chez des personnes très âgées ou présentant des troubles cognitifs, mais des nouveaux outils spécifiques (MABA 15 – I.Detect...) peuvent être utilisés. L'évaluation passe aussi par l'observation du quotidien. Les soignants, au contact permanent, sont les mieux placés pour constater les bénéfices d'un appareillage adapté (analyse des modifications psycho-comportementales, observation de tout changement clinique, hétero-questionnaire EBAPS, qui évalue le bénéfice audioprothétique en interrogeant les équipes). « Quand un résident auparavant agressif devient plus calme, participe à sa toilette, ou reprend part aux animations, la plus-value est évidente », explique Christian Renard. Des questionnaires simples, développés par des équipes spécialisées, recueillent le ressenti des soignants et de l'entourage sur trois axes : la communication, l'interaction sociale et la qualité de vie.

## Jamais trop tard

La présence de troubles cognitifs n'est pas une contre-indication, loin de là. Christian Renard cite une étude menée sur 286 patients institutionnalisés (164 en France, 122 en Espagne), dont un tiers souffrait de troubles cognitifs : 69 % de leurs proches jugeaient que l'appareillage avait amélioré la communication. Une étude de Jérôme André, Arnaud Bourgeois et Christian Renard, publiée dans les Cahiers de l'audition en 2022, menée dans les Hauts-de-France auprès de 245 résidents

**L'appareillage bien suivi en Ehpad améliore considérablement la vie des résidents, mais aussi celle des soignants.**

d'Ehpad a montré que, pour les 141 patients avec troubles cognitifs, 84,6 % tiraient un bénéfice important de l'appareillage, quand 83 % des soignants pensaient que l'appareillage améliorait notamment leurs conditions de travail. « Les bénéfices sont indéniables si les actions sont adaptées et suivies, il faut une approche interdisciplinaire et un encadrement médical. » Christian Renard appelle donc à la création de parcours spécifiques pour la gestion de l'audition en institution. « Nous avons la preuve que cela fonctionne. Reste maintenant à généraliser ces bonnes pratiques et à leur donner un cadre réglementaire clair. »

## Un consortium pour aller plus loin

En octobre 2024 est né le consortium "Audition et séniors", coordonné par le Gérontopôle des Pays de Loire en partenariat avec la Fondation pour l'Audition. Cette structure a dans un premier temps sondé la littérature sur le vécu des sourds et malentendants, et observé en parallèle les effets socio-géographiques de l'appareillage de ces personnes à partir des informations du SNDS (Système national des données de santé). Son ambition : repérer les manques et y remédier par des expérimentations concrètes et réplifiables. Le consortium se présente comme « une véritable force de frappe », explique Valérie Bernat, directrice générale du Gérontopôle, chiffres à l'appui. En moins d'un an, "Audition et séniors" a en effet organisé 6 comités de pilotage, 9 sous-comités thématiques (Ehpad, domicile et dépistage), ainsi que 40 entretiens avec ses différents membres (dont les syndicats d'audioprothésistes). Ces premiers travaux, largement axés sur les apports des sciences humaines et sociales, et relatés par Sophie Boucher, ORL au CHU d'Angers (laureate du prix Emergence Scientifique 2023 de la Fondation pour l'Audition), ont permis d'identifier les enjeux (pour l'individu et la société) et de dresser un état des lieux épidémiologique. Il a été observé un décalage entre les risques liés à la presbyacousie, l'efficacité de l'appareillage et le délai encore long entre les premiers symptômes et le primo-équipement (de 7 à 10 ans). « On note la persistance d'un âge médian de l'appareillage autour de 74 ans, malgré la mise en place du 100 % santé, avec des freins contournables : deuil de l'audition naturelle, auto-perception limitée du bénéfice de l'appareillage, stigmate associé à l'appareillage ». En parallèle, des données locales issues du SNDS ont été analysées, montrant par exemple un taux de suréquipement (par rapport à ce qui est attendu) dans les grands centres urbains, vs un sous-équipement en zone rurale.

## 2 projets sur la table

Suite à cette année de réflexion, le consortium a établi 2 propositions d'expérimentations suscep-

## Téléconsultation, téléexpertise : un cadre à respecter, une réflexion à mener

La télé-expertise ne peut jamais aboutir à une ordonnance (ni primo-prescription, ni renouvellement) pour des aides auditives, ont rappelé Cécile Parietti-Winkler, présidente du Collège national d'ORL et CCF, et Nils Morel, président du Syndicat national des médecins spécialisés en ORL. Cette interdiction doit être strictement respectée, même s'il s'agit d'un patient suivi par un ORL et un audioprothésiste qui ont l'habitude de travailler en confiance. En revanche, la téléconsultation et la prescription d'appareillage qui peut en découler sont autorisées, sous des conditions strictes. La consultation à distance doit se dérouler en temps réel, dans le respect du secret médical, du parcours de soins et de la territorialité : le spécialiste doit pouvoir voir le patient, en alternance avec les téléconsultations. Ces dernières ne doivent pas représenter plus de 20 % de l'activité d'un médecin. « La consultation ne peut pas se faire dans un local commercial », a rappelé Nils Morel.

Les représentants des audioprothésistes et des ORL ont engagé un travail commun pour mettre en place des expérimentations améliorant l'accès aux soins auditifs dans les zones sous-dotées en médecins et/ou pour les personnes pouvant difficilement se déplacer. Mais à ce jour, aucune expérimentation au titre de l'article 51 n'a été lancée dans ce cadre.

**« Il y a une nécessité, pour répondre à la demande et s'assurer que personne ne reste au bord du chemin pour la santé auditive, de réfléchir à de nouveaux parcours de soins. »**

Cécile Parietti-Winkler, présidente du Collège national d'ORL et CCF



**« Je crois qu'il serait dans l'intérêt de nos patients qu'on réussisse à trouver un terrain d'entente et surtout que les autorités nous entendent elles aussi à leur tour. »**

Nils Morel, président du Syndicat national des médecins spécialisés en ORL

# Dossier.Patients



**Catherine Takeda,** gériatre au CHU de Toulouse, est médecin référente du programme de prévention Icope, qui ambitionne d'inclure 2 millions de seniors de plus de 60 ans dans les 2 ans.



**Leïla Charrier**, présidente de la Fnea, Lena Mercier (en photo), Clémence Minard et Samuel Gonçalves ont présenté la sensibilisation menée par les étudiants en Ehpad.

établissement pour personnes âgées dépendantes. Elle a été validée par le CNA au moment de sa création. Les étudiants disposent d'un kit composé de petit matériel (lingettes, spray brosse, gobelet de séchage, capsules déshydratantes, plaquettes de piles), point d'appui pour sensibiliser les personnes travaillant en Ehpad aux enjeux de l'entretien des appareils, et à l'importance du port régulier. Ce plan s'appuie sur les résultats de l'étude Autonomia montrant l'impact de l'implication des soignants sur le temps d'utilisation. Les ressources à disposition des étudiants pour réaliser cette sensibilisation ont été mises à jour en 2024-2025. Des supports de formation vidéo ont été créés, en plus du guide pratique et des fiches récapitulatives préexistantes. Cette action bien ciblée – elles s'adressent aux professionnels qui s'occupent au quotidien des personnes âgées fragiles – manque actuellement de visibilité. Les étudiants doivent théoriquement remplir un questionnaire au sujet du PAAIG à leur retour de stage, mais peu le font. La Fnea réfléchit donc à une façon de mieux valoriser le plan d'action. Il pourrait, par exemple, être intégré aux objectifs de stage que les étudiants doivent valider. Pour cela, il faudra l'appui des responsables pédagogiques des 11 écoles.

tibles de s'inscrire dans un protocole dérogatoire article 51. La première cible les personnes en Ehpad, avec pour but d'améliorer la communication, la qualité de vie des résidents, voire un report du déclin cognitif. Ici, « l'idée est de repenser totalement le parcours de soin en le centrant sur le résident et les événements de sa vie à l'Ehpad » : ajuster les postures de communication, l'environnement acoustique de l'établissement, former des référents qui deviendront eux-mêmes formateurs pour assurer la pérennisation de la prise en charge de l'audition, évaluer régulièrement les objectifs et résultats.

L'autre concerne les personnes qui vivent encore à domicile, dans le but de prolonger l'autonomie et de différer l'entrée en institution, en s'appuyant sur les ressources de terrain, les médecins généralistes, les personnes qui travaillent au contact de ces patients, afin de s'adapter aux particularités de chacun. « Le consortium souligne la nécessité d'un dépistage plus précoce de la population avant la retraite. Une enquête d'ampleur sera également réalisée sur le vécu des personnes », précise Sophie Boucher.

## Icope

• + de 95 000 seniors, âgés de 73 ans en moyenne, ont bénéficié du programme

• 84% des évaluations ont déclenché une alerte

• Les deux fonctions les plus atteintes dans ces repérages étaient l'audition  
44,6 % et la cognition  
45,3 %

## Lutte contre la perte d'autonomie : à vous de jouer !

Pour assurer une prise en charge au long cours des pertes auditives chez les personnes avançant en âge, quel que soit leur degré d'autonomie, un repérage aussi précoce que possible, en lien avec les suivis de santé en général, est évidemment déterminant. C'est précisément ce que réussit à faire le programme de prévention Icope (Integrated Care for Older People, "I cope" en anglais signifie : je fais face), initié par l'Organisation mondiale de la santé. Il vise le vieillissement en bonne santé

des seniors, défini par l'OMS comme le maintien des fonctions principales. Icope a été expérimenté entre 2022 et 2024 dans 9 régions, à commencer par l'Occitanie, au CHU de Toulouse. Les pouvoirs publics ont acté sa généralisation dans toute la France. Elle a été lancée en juillet 2025. L'objectif est d'inclure 2 millions de personnes de 60 ans et plus d'ici à 2027. Et les audioprothésistes peuvent y jouer un rôle clé s'ils s'y investissent. En effet, le programme commence par une évaluation de 6 fonctions : la cognition, la mobilité, la nutrition, l'audition, la vision et l'état psychologique. Elle est réalisée en auto-évaluation ou avec l'aide d'un professionnel de santé formé à la démarche, via une plateforme digitale (Icope Monitor). En fonction des résultats, un bilan approfondi est proposé pour rechercher des pathologies ou des facteurs de risque de perte d'autonomie. Puis un plan de soins personnalisé, développé avec la personne elle-même, est mis en place si nécessaire, ainsi qu'un suivi. Si aucune fragilité n'est décelée, la personne est invitée à renouveler l'évaluation ultérieurement.

Près de 8 400 professionnels de santé sont déjà investis dans cette démarche et se sont formés à l'évaluation sur la plateforme d'e-learning : infirmiers, kinés, pharmaciens, médecins, ergothérapeutes et diététiciens. Or les audioprothésistes ont toute leur place dans ce programme de prévention, compte tenu de la prévalence des troubles de l'audition et de leurs liens avec toutes les autres dégradations fonctionnelles abordées dans ce dossier. En plus de la généralisation d'Icope, un nouveau volet vient de s'ouvrir : un essai contrôlé randomisé de 36 mois (Icope Trial) va évaluer les effets de cette prévention. Il permettra, à n'en pas douter, de montrer à nouveau le rôle central de la réhabilitation auditive dans la santé des seniors les plus âgés, et l'importance de leur proposer une prise en charge adaptée dans la durée. ■

## Les jeunes investis pour améliorer la santé auditive en Ehpad

Depuis 2016, la Fédération nationale des étudiants en audioprothèse a mis en place un "Plan d'action : audioprothèses en institutions gérontologiques (PAAIG)". Il s'agit d'une maquette de prévention menée par les futurs audios, auprès des professionnels, lors de leur stage en

personnes travaillant en Ehpad aux enjeux de l'entretien des appareils, et à l'importance du port régulier. Ce plan s'appuie sur les résultats de l'étude Autonomia montrant l'impact de l'implication des soignants sur le temps d'utilisation. Les ressources à disposition des étudiants pour réaliser cette sensibilisation ont été mises à jour en 2024-2025. Des supports de formation vidéo ont été créés, en plus du guide pratique et des fiches récapitulatives préexistantes. Cette action bien ciblée – elles s'adressent aux professionnels qui s'occupent au quotidien des personnes âgées fragiles – manque actuellement de visibilité. Les étudiants doivent théoriquement remplir un questionnaire au sujet du PAAIG à leur retour de stage, mais peu le font. La Fnea réfléchit donc à une façon de mieux valoriser le plan d'action. Il pourrait, par exemple, être intégré aux objectifs de stage que les étudiants doivent valider. Pour cela, il faudra l'appui des responsables pédagogiques des 11 écoles.



RENDEZ-VOUS DE L'INNOVATION ET DU PARTAGE DES BONNES PRATIQUES

## ASSISES FACE & COU — Focus 2026

**#ORL** : plus de 150 heures d'interventions pour une mise à jour complète en rhinologie, pédiatrie, otologie, cancérologie et laryngologie.

**#AUDIOPROTHÈSE & AUDIOLOGIE** : 3 salles d'ateliers et plénière autour de la surdité asymétrique, des acouphènes, de la binauralité, de la réhabilitation auditive du patient âgé et des avancées en implants cochléaires et en conduction osseuse.

**#ÉQUILIBRE** : 15 ateliers animés par 16 experts sur la rééducation vestibulaire et l'otoneurologie, abordant PPPD, vertiges, migraine vestibulaire, Ménière, vieillissement, innovations numériques et approches interdisciplinaires.

**#PLASTIQUE ET ESTHÉTIQUE** : Ateliers pratiques et sessions interactives sur la reconstruction faciale, la rhinoplastie, la blépharoplastie, l'otoplastie et les innovations en lambeaux, avec des sessions One2One permettant des injections supervisées par des experts.

**#ORTHOPHONIE** : Programme pluridisciplinaire autour de l'apprentissage du langage, de la rééducation olfactive et oro-faciale, des troubles de la déglutition, du SAHOS, de l'accompagnement du patient malentendant et des paralysies faciales.

**#SOMMEIL** : 8 ateliers, 2 masterclasses et 2 sessions de cas pratiques. Un rendez-vous incontournable pour aborder le SAHOS, les pathologies du sommeil hors apnées et les innovations thérapeutiques.

**#ORTHODONTIE & CHIRURGIE ORTHOGNATHIQUE** : 10 ateliers et 2 sessions communes avec la Chirurgie Orale, autour de la planification préopératoire, de l'impression 3D, du SAHOS et des innovations numériques.

**#CHIRURGIE ORALE** : 10 sessions et 2 ateliers croisés dédiés aux innovations en implantologie, chirurgie guidée, greffes osseuses et numérique, avec une approche pluridisciplinaire.

**#CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE** : Parcours transversal réunissant ateliers et masterclass en collaboration avec l'ORL, la Chirurgie Orale, l'Orthodontie, la Plastique & Esthétique et le Sommeil, abordant la chirurgie des tumeurs, les innovations numériques, la prise en charge reconstructrice et les approches esthétiques modernes.

**#RÉÉDUCATION ORO-FACIALE** : Une journée avec les experts centrée sur les dysfonctions temporo-mandibulaires (DTM).

### — COMITÉ D'ORGANISATION

Laurent CASTILLO - Président  
Sonanda BAILLEUX - Alexandre BOZEC  
Nicolas GUEVARA - Laurent TARDIVET  
Clair VANDERSTEEN

+ DE 200 INTERVENANTS EXPERTS  
+ DE 100 ATELIERS ORL  
+ DE 200 HEURES DE SESSION



Inscrivez-vous !  
RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTION  
sur [www.assises-face-et-cou.fr](http://www.assises-face-et-cou.fr)

# Portrait

## Sébastien Audu

### La confiance dans l'indépendance

Sébastien Audu a eu le nez creux en choisissant une profession dont il ne connaissait rien mais dont il sentait le potentiel. Il a trouvé sa vocation pour un métier devenu une passion : de l'humain, du partage et de l'écoute.

“



uand, après 2 années en pharmacie, Sébastien Audu a annoncé qu'il partait en école d'audioprothèse, ses parents ne connaissaient pas ce métier. La fiche du centre d'information universitaire faisait péniblement un recto-verso. Mais Sébastien Audu avait décidé de faire confiance à l'ami, en 1<sup>re</sup> année à Montpellier, qui lui avait parlé de cette profession méconnue mais pleine d'avenir. « J'ai découvert un cursus beaucoup plus concret que la pharmacie et très vite, j'ai été séduit par cette profession où se mêlent autonomie, relation humaine et mission de bien-être. Redonner à quelqu'un le plaisir d'entendre, c'est plus qu'un métier : c'est un engagement profond envers la qualité de vie ! »

#### Au plus proche

Aujourd'hui à la tête de 7 centres autour de la presqu'île guérandaise, dont il est natif, Sébastien Audu a goûté à l'indépendance dès sa sortie de l'école. Il a travaillé pour Laurent Piron, qui allait devenir, 20 ans plus tard, président de la coopérative Entendre. Le jeune audioprothésiste n'avait pas de plan de carrière. Des opportunités successives l'ont amené à tisser un réseau en partant de La Baule et en allant vers des communes de tailles diverses au gré des besoins. « Tout s'est fait au fur et à mesure, avec des hauts et des bas, en fonction des recrutements et des zones où il n'y avait pas de centres auditifs », explique-t-il, positionné comme professionnel de santé et acteur de son territoire. Il a, par exemple, accepté de rejoindre la maison pluridisciplinaire de santé du Croisic à la demande du Maire, ou d'ouvrir un corner dans un magasin d'optique, à Guérande, pour rendre service à l'opticienne.

#### « Un super binôme »

La rencontre avec une jeune audioprothésiste, Camille Derray, a permis à Sébastien Audu de stabiliser le fonctionnement du réseau. Fille d'amis, elle avait décidé de devenir audio après une journée de découverte en centre auditif. Après avoir tenté plusieurs concours, elle s'est résolue à étudier en Espagne, en présentiel et en espagnol à Madrid. Voyant sa ténacité, « je l'ai

prise pour effectuer les mesures compensatoires afin d'obtenir l'autorisation d'exercer. Elle s'est plu et elle est restée. Depuis, nous formons un super binôme ! » Sébastien Audu a ainsi trouvé la bonne formule, à 2 audioprothésistes et 4 assistantes, qui sont bien plus que des collaboratrices à ses yeux. Il les qualifie de « cœur battant de cette aventure » : « ensemble, nous avons tissé un réseau solide pour rester au plus proche de nos patients ». Au quotidien, l'audio chef d'entreprise ne s'ennuie pas. « En ayant ouvert dans des endroits différents, on voit des patientèles variées : de ceux qui veulent le moins cher à ceux qui veulent ce qu'il y a de mieux sans regarder le prix ! En travaillant dans la proximité, on fidélise les patients : j'en connais certains depuis 20 ans, évidemment nos liens dépassent la simple relation professionnelle. »

#### Futur prometteur

Laudioprothésiste a désormais un équilibre appréciable entre son travail et sa vie de famille, à laquelle il est très attaché. Il décrit son épouse, pharmacienne à Saint-Nazaire, comme son pilier. « C'est grâce à son soutien que j'ai pu créer, développer et faire grandir Audu Audition. Mais les moments partagés et ces respirations en dehors du travail sont essentiels. » Il aime particulièrement explorer « les paysages magnifiques » et les côtes de sa région en bateau, avec leur 3 grands enfants, mais aussi voyager. Son dernier fils, Alexandre, vient d'entrer en école de commerce, dans les pas de l'aînée, Garance. Le choix d'orientation de la cadette, Juliette, pourrait bien avoir un impact sur le futur d'Audu Audition. « Elle est venue en stage avec moi quand elle était collégienne et a accroché avec le métier. En plus, elle aime travailler avec les personnes âgées. Elle est maintenant en 2<sup>ème</sup> année à l'école de Lille. Elle envisage de rejoindre l'entreprise familiale... C'est une grande fierté. » Cette perspective invite l'audioprothésiste à se projeter dans de nouvelles ouvertures, fidèle à son credo : « rester proche, disponible et indépendant ». Face aux Cassandre qui annoncent des difficultés

croissantes pour les audioprothésistes, notamment les indépendants, Sébastien Audu affiche une belle sérénité. « L'avenir s'annonce prometteur. La population vieillit, les besoins augmentent et il devient essentiel de proposer des centres de proximité pour faciliter l'accès aux soins auditifs. Être indépendant, c'est pouvoir exercer notre métier comme nous l'aimons, avec liberté, exigence et proximité. C'est refuser les contraintes des grands groupes pour préserver un lien sincère avec nos patients, nos partenaires ORL et nos fournisseurs. » ■

« Tout le monde me dit que mon nom me prédestinait à l'audioprothèse. Choisir Audu Audition pour mon enseigne a été une évidence, pour être premier dans l'annuaire téléphonique, qui n'existe plus aujourd'hui », s'amuse Sébastien Audu.

**« Les transformations technologiques ont révolutionné nos pratiques, mais une chose n'a pas changé : la dimension humaine. Je reste fidèle à mes valeurs, je garde la main sur les décisions et je continue à travailler avec passion. »**

## Entreprise

# Audilab, les 40 ans d'un modèle durable

Les comptes ronds sont toujours l'occasion d'un point d'étape. Pour Audilab, ce saut de dizaine a mis en lumière une structuration encore plus poussée, dans la fidélité à son modèle distinctif, hybride, qui conjugue qualité, approche scientifique et efficacité.



### Pensé pour durer

C'est une histoire bien connue dans le secteur. En ouvrant son laboratoire, Benoît Roy ne se voyait pas, 40 ans plus tard, à la tête d'un réseau de 300 centres. « Mon projet, c'était d'être audioprothésiste à Tours », dit-il non sans malice. Il a fondé une structure originale avec la volonté de développer l'activité tout en protégeant les intérêts communs des audioprothésistes associés. Hervé Villois fut son premier stagiaire et est toujours associé aujourd'hui. Chaque membre du réseau est associé avec Audilab. Toutes les sociétés adhèrent au GIE Audilab Ressources dont la gouvernance a été voulue aussi équilibrée que transparente. Son CA, composé de 6 associés, tranche à la double majorité pour assurer la représentation des entreprises de toutes tailles. « Les "gros" ne décident pas pour les "petits" ni l'inverse », résume le PDG. Pour garantir l'adéquation aux besoins du terrain, une quinzaine d'audioprothésistes sont référents sur le suivi de la qualité, l'animation, le marketing, le médical, etc. Ce modèle hybride a perduré quand la SAS Audilab a intégré Demant, il y a quelques années. Benoît Roy a ainsi voulu assurer la pérennité de l'entreprise en l'adossant au groupe danois dont il a toujours été proche. « J'ai vu les gens durer chez Demant. Jens Kofoed en France, Niels Jacobsen (l'ancien CEO), qui est toujours président de la fondation propriétaire du groupe. L'actuel PDG, Søren Nielsen, y était stagiaire quand il était en école d'ingénieur. »

### Une offre charpentée

Le siège d'Audilab, à deux pas de la gare de Saint-Pierre-des-Corps, incarne le concept dans ses



### Grandes étapes

1985
1 <sup>er</sup> centre Audilab
2002
1 <sup>ère</sup> certification (Iso 9001)
2018
Cap des 200 centres et nouveau siège
2022
Certification Afnor Engagé RSE
2025
300 centres



moindres détails, jusqu'à la cabine. Les 1 500 m<sup>2</sup> lumineux accueillent les services : comptabilité et finances, achats et contrôle de gestion, informatique et cybersécurité – point d'attention majeur -, RH, formation, juridique et le vaste pôle client, dirigé par Hélène de Baudreuil, qui inclut la RSE, la qualité, le marketing et la communication. Ainsi les audioprothésistes entrepreneurs bénéficient, à la carte, d'un accompagnement intégral, des travaux aux recrutements (annonces, sélection...), en passant par la rédaction des contrats ou les relations avec les Ocam. Prestataire de services, Audilab Ressources donne accès à des tarifs intéressants et épargne aux associés le choix des fournisseurs. Au-delà des questions matérielles, ils sont soutenus sur des sujets clés comme le relationnel médical et la formation. La direction médicale composée des relations médicales et du comité scientifique leur permet de se conformer à une réglementation en évolution constante. Chapeautée par Catherine Dumont, elle s'est structurée pour proposer des échanges fertiles entre audios et ORL lors des différents congrès médicaux, des réunions professionnelles et des Rencontres Audilab Pro à l'issue des Assises Face et cou. Et la formation occupe naturellement une place centrale sous la houlette de Marianne Gratton Mauny. Le plan annuel, pour tous les postes de l'entreprise, tient compte des demandes du terrain, de la stratégie établie en CA et des orientations de DPC. Il s'appuie sur l'expertise métier poussée présente dans le réseau et se déploie sous diverses formes : présentiel, plateforme d'e-learning, communauté apprenante et partage de bonne pratiques... La Journée scientifique annuelle réunit environ 150 participants.

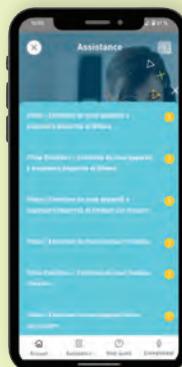
### Tracer la qualité

« J'ai toujours voulu être dans une pratique scientifique de l'appareillage. Quand Xavier Renard a sorti le premier manuel de pré réglages, c'était une vraie révolution », se souvient Benoît Roy. Il a donc mis en œuvre deux dispositifs structurants. Le comité scientifique, piloté par l'audioprothésiste et docteur en sciences Julie Bestel, accompagne les maîtres de stages, conçoit les études cliniques, et diffuse la connaissance en lien avec le service des relations médicales. Ensuite, un service est dédié au suivi de la qualité. L'enseigne a été pionnière en s'engageant dès la fin des années 90 dans cette voie.

## Le digital au service de la communication et du métier



Audilab a investi les réseaux sociaux de longue date et maîtrise les formats les plus actuels. Dans son **podcast** "Appareillons", il donne la parole à Paul, dont on suit le parcours d'appareillage et à des experts.



**L'application**  
maison Audilab 7/7 accompagne le patient des prémerges de l'appareillage au suivi tout en donnant des outils supplémentaires à son audioprothésiste pour adapter les réglages.



Dernière innovation maison, un partenariat avec **l'appli Juisci** permet aux audioprothésistes et aux ORL de bénéficier d'une veille scientifique en audiology, soutenue par une IA qui facilite l'accès aux publications. Dans son propre onglet, Audilab met en avant les articles les plus pertinents à ses yeux.



Pour élargir son audience, l'enseigne est sur **Instagram**. « Cela nous offre une liberté de messages (ouvertures de centres, tutoriels, témoignages) et de formats : photos percutantes, vidéos courtes, "Saviez-vous que ?" ... Autant de contenus qui permettent de créer du lien et de rendre l'audition plus accessible au quotidien », explique Hélène de Baudreuil. Le compte - 3 000 abonnés - fait aussi des collaborations : avec Martin Petit, tétraplégique engagé, Jean-Claude Gayrin, candidat de Pékin Express...

Elle est la seule à pouvoir revendiquer 3 certifications, NF 518, Iso 9001, Qualiopi, et 1 label : Iso 26000-Engagé RSE. « Une profession qui se certifie se tire vers le haut, insiste Benoît Roy. C'est un outil d'assurance considérable pour les prescripteurs, les patients et leur entourage. Nous faisons de la RSE sans le savoir il y a 20 ans ! Cela nous rend attractifs,

### Chiffres clés

77

audioprothésistes associé·es et 129 salariés·es

550

collaborateurs et collaboratrices

notamment auprès des jeunes, qui savent que nous ne faisons pas du greenwashing. » En effet, le réseau poursuit son développement, par associations avec des audios installés ou créations, pour densifier son maillage, qui rayonne historiquement à partir de l'Ouest. « Rester indépendant est de plus en plus difficile et le sera davantage à l'avenir. Avec Audilab, j'ai



L'entreprise a pris le virage écologique depuis longtemps : fournitures eco-sourcées, véhicules hybrides et panneaux photovoltaïques. Leur installation en 2024 a permis d'atteindre l'autonomie totale en journée et une réduction de 53 % des factures électriques.



**« Audilab rassemble des professionnels éthiques, qui mettent tout en œuvre pour satisfaire leurs patients. Ce sont des chefs d'entreprise engagés, qui souhaitent travailler de façon collaborative et n'ont pas peur de se remettre en question. »**

Benoît Roy, PDG fondateur d'Audilab

voulu conjuguer le meilleur de l'indépendance et du réseau intégré : chacun dirige sa structure en disposant des meilleurs outils pour le faire. » ■

Avec Pascal de Morais,  
expert-comptable  
Groupe DMPEAC



## La facturation électronique, une échéance à anticiper

À partir de 2026, toutes les entreprises françaises devront être en mesure de recevoir des factures électroniques puis, progressivement, d'en émettre. Comprendre ce qui change et s'y préparer dès maintenant est un enjeu stratégique pour éviter d'être pris de court.



### Se préparer en 4 étapes

1. Faire un état des lieux et vérifier si votre logiciel actuel est compatible ou devra évoluer.
2. Identifier vos fournisseurs stratégiques et échanger avec eux pour savoir quel format et quelle plateforme ils utiliseront.
3. Former le personnel pour éviter les blocages au quotidien.
4. Tester dès que possible (certaines plateformes proposent déjà des pilotes).

**L**a facturation électronique fera l'objet d'un déploiement progressif : les grandes entreprises ouvriront la voie d'ici moins d'un an, suivies par les ETI, puis les PME. Les TPE, qui constituent l'essentiel du tissu économique français et la majorité des centres auditifs, bénéficieront d'un peu plus de temps, mais elles devront toutes être capables d'en recevoir dès septembre 2026. A compter de cette date, même les points de vente indépendants devront traiter électroniquement les factures de leurs fournisseurs. Cette réforme vise à moderniser la gestion des échanges commerciaux et à lutter contre la fraude à la TVA : l'administration fiscale recevra en temps réel les informations issues des factures via un système centralisé. Elle offrira aussi aux entreprises un gain de temps, une fiabilité accrue et une meilleure maîtrise des flux financiers.

#### Adaptation nécessaire

Le passage à la facture électronique implique une mise à jour des logiciels de gestion (caisse,

facturation, ERP simplifiés), le choix d'une plateforme de dématérialisation (publique ou privée) pour transmettre et recevoir les factures, ainsi qu'une formation minimale des équipes, pour comprendre les nouveaux formats et procédures. Pour les TPE, un élément clé est leur relation avec les fournisseurs. Dans l'audio, il s'agit souvent de PME ou d'ETI, elles-mêmes contraintes de passer à la facturation électronique dès 2026. Dès cette échéance, les petites structures recevront donc des factures électroniques dans des formats normés (UBL, CII, Factur-X) et devront s'adapter, sous peine de se retrouver dans l'incapacité de traiter et de payer leurs fournisseurs.

La transition nécessitera des investissements, parfois modestes mais incontournables : achat de modules logiciels, abonnement à une plateforme de dématérialisation, accompagnement de l'expert-comptable. A moyen terme, les bénéfices seront tangibles : moins d'erreurs de saisie, suivi en temps réel des factures reçues et émises, meilleure visibilité sur la trésorerie et gain de productivité. Pour une TPE, la facturation électronique peut ainsi être le point de départ d'une digitalisation plus large avec suivi de trésorerie automatisé, tableaux de bord de gestion et échanges simplifiés avec le cabinet comptable. ■



**Abonnez-vous à  
L'Ouïe Magazine digital  
et accédez à tous les numéros  
en illimité**

# Nouveauté en version digitale



**Naviguez  
en lecture rapide  
ou approfondie**

**Bénéficiez  
d'un accès privilégié  
aux archives**

**Lisez et écoutez  
facilement sur  
votre smartphone**

**Recherchez  
les articles  
par mot-clé**

**9 numéros + 2 hors-séries / an**

## Offre intégrale : digital + print

- |                                                |                                                 |
|------------------------------------------------|-------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> France 1 an : 100 €   | <input type="checkbox"/> France 2 ans : 170 €   |
| <input type="checkbox"/> Étranger 1 an : 157 € | <input type="checkbox"/> Étranger 2 ans : 278 € |
| <input type="checkbox"/> Étudiant 1 an : 42 €  | <input type="checkbox"/> Étudiant 2 ans : 66 €  |

## Offre 100 % digital

- |                                               |                                                 |
|-----------------------------------------------|-------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> France 1 an : 85 €   | <input type="checkbox"/> France 2 ans : 144 €   |
| <input type="checkbox"/> Étranger 1 an : 85 € | <input type="checkbox"/> Étranger 2 ans : 144 € |

**Abonnez-vous sur le site [www.ouiemagazine.net](http://www.ouiemagazine.net)**

### J'indique mes coordonnées

Mme  M. Société .....  
Nom ..... Prénom .....  
Adresse .....  
Code postal ..... Ville .....  
Téléphone ..... E-mail .....

A retourner dûment rempli et accompagné de votre règlement par chèque bancaire libellé à l'ordre de NOAO MEDIA.

**L'OUÏE MAGAZINE - NOAO MEDIA**  
**23, rue du Départ - Boite 37**  
**75014 Paris**  
**c.caulier@ouiemagazine.net**

Vous recevez une facture acquittée.

**Abonnez-vous  
en scannant ce QR Code**





REJOIGNEZ LA 1<sup>ÈRE</sup>  
COOPÉRATIVE FRANÇAISE  
D'AUDIOPROTHÉSISTES  
INDÉPENDANTS

EN SAVOIR PLUS



## Rejoindre Entendre, c'est :

- Adhérer à la 1<sup>ère</sup> coopérative française d'audioprothésistes indépendants et la seule enseigne qui appartient à ses adhérents ;
- S'engager aux côtés d'un réseau fort de plus de 320 centres répartis sur toute la France ;
- Défendre et valoriser le statut d'indépendant tout en bénéficiant de la puissance de l'enseigne ;
- Bénéficier d'aides financières au développement\* : 100% des cotisations offertes aux nouvelles créations de centre les deux premières années, aides au développement pour votre communication, votre façade, votre installation, etc.
- Préserver sa marge grâce à la force de la Centrale d'Achats Entendre ;
- Disposer d'une charte forte et identifiable ;
- Profiter de multiples opportunités de carrière pour les salarié(e)s, technicien(ne)s, assistant(e)s, etc.
- Profiter d'offres de formations certifiantes notamment des formations DPC.

OFFRE  
EXCLUSIVE  
2 ANS  
DE COTISATIONS  
OFFERTES\*

CONTACTEZ-NOUS !  
Retrouvez-nous sur [LinkedIn](#)

10 bis, Parc Ariane - Bâtiment Galaxie  
78284 GUYANCOURT  
01 30 07 17 87 - [recrutement@entendre.fr](mailto:recrutement@entendre.fr)

**entendre**



Une technologie si intelligente,  
qu'on la croirait humaine

TOUT NOUVEAU

# OMEGA<sup>AI</sup>



FAITES DÉCOUVRIR À VOS PATIENTS  
**CETTE INNOVATION**  
DÈS MAINTENANT



Pour en savoir plus  
sur Omega AI  
visitez [starkeypro.fr](http://starkeypro.fr)

## EXCLUSIVITÉ STARKEY DNN 360

FONCTION DE DIRECTIONNALITÉ  
OPTIMISÉE

28%

D'AMÉLIORATION  
DE L'INTELLIGIBILITÉ  
DE LA PAROLE

PAR RAPPORT À LA TECHNOLOGIE PRÉCÉDENTE

*Marquardt, D. et al. (2025)*

8 JUSQU'À dB RSB D'AMÉLIORATION  
POUR UNE MEILLEURE PERCEPTION SPATIALE

*Marquardt, D. et al. (2025)*

PREMIER AU MONDE  
SUIVI D'EXERCICES D'ÉQUILIBRE &  
FRÉQUENCE RESPIRATOIRE  
FONCTIONS BIEN-ÊTRE

# PHONAK



Le meilleur de  
la technologie  
Phonak passe  
en mode  
**Ultra.**



Audéo™ R Infinio

Audéo™ Sphere Infinio

Virto™ R Infinio

Retrouvez-nous cet automne à l'événement  
exclusif Phonak Inside et lors de formations Ultra !

